



22.412

## Parlamentarische Initiative

**Kamerzin Sidney.**

**Bei aussergewöhnlichen Umständen  
vorübergehende  
Mineralölsteuererleichterungen  
ermöglichen**

## Initiative parlementaire

**Kamerzin Sidney.**

**Permettre des allègements fiscaux  
ponctuels de l'imposition  
sur les huiles minérales  
en cas de circonstances  
extraordinaire**

*Vorprüfung – Examen préalable*

---

### CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 06.03.23 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

---

#### *Antrag der Mehrheit*

Der Initiative keine Folge geben

#### *Antrag der Minderheit*

(Wobmann, Bregy, Giezendanner, Hurter Thomas, Quadri, Romano, Rutz Gregor, Sollberger, Tuena)

Der Initiative Folge geben

#### *Proposition de la majorité*

Ne pas donner suite à l'initiative

#### *Proposition de la minorité*

(Wobmann, Bregy, Giezendanner, Hurter Thomas, Quadri, Romano, Rutz Gregor, Sollberger, Tuena)

Donner suite à l'initiative

**Präsident** (Candinas Martin, Präsident): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten.

**Kamerzin** Sidney (M-E, VS): Dans le contexte de crises répétées qui frappent durement la population, en particulier par la hausse des prix de l'énergie – on peut rappeler la hausse brutale du prix de l'électricité, qui a augmenté de 28 pour cent en 2023, du gaz et des carburants, qui a augmenté de 30 pour cent suite au conflit en Ukraine, même si ça a aujourd'hui un tout petit peu baissé –, il est de notre devoir de réagir et de proposer des solutions concrètes. Aujourd'hui, aucune solution n'a véritablement abouti pour faire face à cette hausse des prix de l'énergie, ni pour nos familles, ni pour les particuliers, ni pour les entreprises.

L'objectif de la présente proposition est d'offrir des possibilités d'action rapides. Parmi les solutions envisagées, il en est une qui peut être mise en place rapidement, la baisse des taxes sur les carburants, la taxe sur les huiles minérales. En appliquant cette solution, en baissant par exemple l'impôt de 20 à 30 centimes par litre, on pourrait avoir une réduction de 15 pour cent par litre. Prenons le cas de l'Allemagne: une remise de 30 centimes d'euro par litre a permis une réduction de 15 pour cent du prix au litre.



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2023 • Sechste Sitzung • 06.03.23 • 14h30 • 22.412  
Conseil national • Session de printemps 2023 • Sixième séance • 06.03.23 • 14h30 • 22.412



Cette proposition a pour objectif de permettre au Conseil fédéral d'agir rapidement. Aujourd'hui, c'est l'Assemblée fédérale uniquement qui peut réduire cette taxe par voie de modification législative. Par cette proposition, il s'agit de conférer au Conseil fédéral la possibilité d'agir rapidement et provisoirement, lorsque la situation l'impose. En cas de hausse massive et immédiate du prix des carburants, le Conseil fédéral pourrait immédiatement, mais provisoirement, diminuer la taxe et ainsi baisser le prix de l'essence, des carburants à la pompe.

AB 2023 N 230 / BO 2023 N 230

Les avantages de cette proposition sont nombreux: simplicité de la mesure, contrairement aux chèques, contrairement à la remise à la pompe, contrairement à des indemnités. On peut appliquer cette solution très rapidement et cela évite aussi des procédures de recours, des procédures de contestation, des procédures pour déterminer qui a droit à la remise, qui a droit à une indemnité. Avec la solution proposée, on touche tout le monde, certes, mais on a la possibilité d'appliquer immédiatement une mesure intéressante pour la population et de soulager la population, les ménages et les entreprises.

Quant aux pertes fiscales, on nous dit qu'elles seront importantes, mais elles sont compensées par la hausse du prix de l'énergie et des rentrées fiscales, notamment de la TVA, qui est perçue en proportion des prix de l'énergie, ce qui compense la perte fiscale provisoire due à la baisse des taxes sur les carburants.

L'avantage de cette proposition est la rapidité de sa mise en place. Au lieu d'attendre un projet, qui doit être soumis à l'aval des deux chambres du Parlement, avec cette proposition, le Conseil fédéral pourrait rapidement agir, à l'image de ce qui s'est fait en Allemagne, où le gouvernement a pu agir sur cette question, à l'image de ce qui s'est fait en France, à l'image de ce qui s'est fait en Espagne.

Je vous engage à donner suite à cette initiative parlementaire, qui est aussi en faveur des régions périphériques, des régions de montagne, qui sont moins bien desservies par les transports publics. Rappelons enfin que des allégements sont possibles dans la loi sur les huiles minérales, notamment pour les biocarburants.

Il s'agit donc de donner au Conseil fédéral la possibilité d'agir provisoirement et rapidement, lorsque les prix deviennent insupportables pour l'économie, pour les familles, pour les particuliers, pour les PME.

Je vous remercie de donner suite à cette initiative parlementaire.

**Wobmann** Walter (V, SO): Der Initiant hat schon viele Argumente dargelegt. Ich als Minderheitssprecher versuche, das noch zu ergänzen: Die seit Anfang letzten Jahres massiv gestiegenen Energiepreise belasten die Bevölkerung und die Wirtschaft enorm. Vielen hart arbeitenden Menschen in unserem Land bleibt immer weniger im Portemonnaie. Schönreden nützt hier nichts, es braucht in solchen Situationen auch entsprechende Massnahmen. Die Menschen spüren den Kaufkraftverlust, und zwar in vielen Bereichen der Energie. Das betrifft nicht nur den Treibstoff – das ist ganz klar –, sondern auch andere Bereiche, nämlich die Elektrizität und das Gas. Denn die hohen Treibstoffpreise verursachen unter anderem höhere Transport- und Produktionskosten und führen insgesamt auch zu steigenden Konsumentenpreisen.

Unsere Nachbarstaaten reagierten längst – also im letzten Jahr – auf die enorm steigenden Treibstoffpreise und ergriffen entsprechende Entlastungsmassnahmen. So senkten Deutschland und Italien die Steuern auf Treibstoffe, und Frankreich gewährte einen speziellen Rabatt. Somit lag der Preis dort im Vergleich zu jenem in der Schweiz um etwa 50 Rappen tiefer. Es gab dann auch einen entsprechenden Tanktourismus, in dessen Folge dem Schweizer Staat entsprechende Einnahmen verloren gingen.

Mir ist auch bewusst, dass die Treibstoffpreise in letzter Zeit wieder etwas gesunken sind. Aber mit dieser Initiative könnte der Bundesrat auch in Zukunft – und es geht um die Zukunft – befristete, schnelle und gezielte Massnahmen erlassen, um die Bevölkerung und die Wirtschaft entsprechend entlasten zu können.

Ich bitte Sie daher, dieser Initiative Folge zu geben.

**Piller Carrard** Valérie (S, FR), pour la commission: Déposée par notre collègue Kamerzin, le 14 mars 2022, l'initiative parlementaire 22.412 vise à permettre des allégements fiscaux ponctuels de l'imposition sur les huiles minérales en cas de circonstances extraordinaires, de force majeure, comme des épidémies, des guerres ou autres.

Comme vous le savez, la guerre en Ukraine a provoqué une hausse massive des prix de l'essence, une hausse entièrement répercutée sur les consommateurs. L'auteur de la motion a une certaine crainte que le prix de l'essence ne s'envole jusqu'à 4 francs le litre, avec un impact négatif sur toute l'économie suisse, l'agriculture, les familles et les ménages, et avec une possible récession à la clé. Pour le moment, sa crainte ne se confirme pas, puisque les prix redescendent.

Avec son initiative parlementaire, notre collègue veut donner au Conseil fédéral la possibilité d'agir rapidement et de manière ciblée pour soulager l'économie et la classe moyenne, comme cela se fait d'ailleurs déjà pour



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2023 • Sechste Sitzung • 06.03.23 • 14h30 • 22.412  
Conseil national • Session de printemps 2023 • Sixième séance • 06.03.23 • 14h30 • 22.412



les biocarburants notamment, pour lesquels le Conseil fédéral peut procéder à des réductions de taxes et de charges. Qualifiée de simple et de rapide par son auteur, cette solution vise à offrir un maximum de flexibilité sans créer une machine complexe.

Cette initiative parlementaire propose donc de compléter la loi sur l'imposition des huiles minérales à l'article 12, en laissant le Conseil fédéral décider d'allègements fiscaux en cas de circonstances extraordinaires. Concrètement, cette base légale permettrait à celui-ci de baisser immédiatement la taxe sur les carburants, par exemple de 20 à 30 centimes par litre, pour une période déterminée.

La Commission des transports et des télécommunications de notre conseil a procédé à l'examen préalable de cette initiative le 27 juin dernier. Par 14 voix contre 10, elle a décidé de ne pas donner suite à l'initiative. La majorité de la commission estime qu'un prix artificiellement bas créerait de mauvaises incitations et entraînerait des effets secondaires indésirables. La majorité de la commission rappelle que les objectifs de l'initiative ont déjà été discutés et rejetés par les deux conseils lors de la session extraordinaire de l'été 2022. La majorité de notre commission estime que ce type de proposition ne constitue pas une solution à long terme et qu'il faut faire face au renchérissement actuel par d'autres moyens, en particulier dans le cas des ménages à faibles revenus. Les mesures doivent être ciblées. Nous devons éviter le principe de l'arrosoir qui n'apporte des avantages qu'aux hauts revenus.

A l'inverse, la minorité est favorable à ce que le Conseil fédéral jouisse d'une plus grande flexibilité pour agir en temps de crise. Selon elle, il doit pouvoir prendre rapidement des mesures ciblées, de durée limitée, afin de soulager l'ensemble de l'économie, mais en particulier aussi la classe moyenne et les PME.

Vu toutes ces considérations, je vous invite à suivre la majorité de la commission et à ne pas donner suite à cette initiative parlementaire.

**Schaffner** Barbara (GL, ZH), für die Kommission: Die parlamentarische Initiative Kamerzin wurde am 14. März 2022 eingereicht und von Ihrer Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen (KVF) am 27. Juni vorberaten. Der Vorstoss zielt in eine ähnliche Richtung wie das Vorstosspaket der SVP-Fraktion, das letzten Sommer in der ausserordentlichen Session beraten wurde und finanzielle Entlastungsmassnahmen auf Treibstoffen forderte. Im Gegensatz zu jenen Vorstössen fordert Kollege Kamerzin eine Delegationsnorm, die es dem Bundesrat erlauben würde, bei ganz verschiedenen, aussergewöhnlichen Umständen und Ereignissen höherer Gewalt eine temporäre Reduktion der Mineralölsteuer zu beschliessen – ohne Rücksprache mit dem Parlament. Eine ähnliche Forderung wurde mittels Motion im Ständerat deponiert und von diesem in der Sommersession abgelehnt.

Ihre KVF-N beantragt Ihnen mit 14 zu 10 Stimmen ebenfalls, der parlamentarischen Initiative Kamerzin keine Folge zu geben. Sie folgt damit der Meinung des Bundesrates, die dieser in der Beratung der ständerätlichen Motion dargelegt hat.

Die befürwortende Minderheit argumentierte mit der finanziellen Belastung der autofahrenden Familien sowie Gewerbe- und Industriebetriebe. Einige sahen in der gestiegenen Belastung sogar einen Fall für die Anwendung von Notrecht, um die Preise zu senken.

Um rasche Massnahmen wie in der damals aktuellen Situation, die sich inzwischen wieder beruhigt hat, geht es bei der parlamentarischen Initiative Kamerzin aber sowieso nicht. Auch als Vorsorgemassnahme für zukünftige Krisen unterstützen die Mehrheit Ihrer Kommission und die Grünliberalen das Anliegen einer künstlichen Senkung von

AB 2023 N 231 / BO 2023 N 231

Treibstoffpreisen nicht. Damit würde ein Fehlanreiz gesetzt, der sowohl die Marktmechanismen aushebelt als auch dem Klimaschutz zuwiderläuft. Im Hinblick auf die allgemeine Inflation wurde eingeworfen, dass, falls überhaupt, andere Güter des täglichen Bedarfs, insbesondere Lebensmittel, künstlich verbilligt werden müssten. Eine Reduktion der Treibstoffpreise hingegen entlastet nur einen Teil der Haushalte und nicht notwendigerweise diejenigen, die es am meisten bräuchten.

Auch grundsätzliche Kritik an staatlicher Unterstützung in Zeiten hoher Teuerung wurde angebracht. Eine künstliche Verbilligung eines Gutes, das beschränkt zur Verfügung steht, reduziert die Nachfrage nicht, sondern würde im Gegenteil die Teuerung zusätzlich verstärken, also volkswirtschaftlich zu einem problematischen Resultat führen.

Aus den genannten Gründen beantrage ich Ihnen im Namen der Kommissionsmehrheit, der parlamentarischen Initiative Kamerzin keine Folge zu geben.

**Präsident** (Candinas Martin, Präsident): Die Mehrheit der Kommission beantragt, der Initiative keine Folge zu



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2023 • Sechste Sitzung • 06.03.23 • 14h30 • 22.412  
Conseil national • Session de printemps 2023 • Sixième séance • 06.03.23 • 14h30 • 22.412



geben. Eine Minderheit Wobmann beantragt, der Initiative Folge zu geben.

### *Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 22.412/26245)

Für Folgegeben ... 65 Stimmen

Dagegen ... 128 Stimmen

(3 Enthaltungen)

*Schluss der Sitzung um 18.55 Uhr*

*La séance est levée à 18 h 55*

AB 2023 N 232 / BO 2023 N 232